

Commission Potentiel humain

Compte-rendu de la réunion du jeudi 24 mai 2007

gp/c2dCR724

Ordre du jour

La place des seniors dans la ville : la question du logement

- Intervention de Jean-Noël PERDRIX, président de l'association « Vivre aux Vignes », présentation de l'association ainsi que des résultats d'une enquête réalisée dans le cadre de du Comité de liaison des associations de retraités grenoblois (CLARG) sur les aspirations des nouveaux retraités (55-65 ans) en matière de logement.

Présents : Joseph BERE (APF); Yvette ESPIE ; Georges ORCEL ; Yves EVENO (Comité consultatif des personnes âgées de Grenoble) ; Jean-Noël PERDRIX (Vivre aux vignes) ; Monique VUAILLAT ; Claude WEERS (CLARG).

Animation : Gaëlle POUESSEL

La place des seniors dans la ville

Rappels des thèmes abordés lors de la séance précédente

- * Les seniors et la culture : question de l'aménagement des horaires des représentations, de l'accès aux bâtiments (ex : Connaissance du monde au CRDP) et des horaires des transports en commun, bus notamment.
- * Les seniors et les transports : accès aux commerces, les horaires et accès de certaines lignes de bus ne sont pas toujours bien appropriés (pas d'arrêt de bus devant le cimetière des Sablons).
- * Les seniors et le logement : quelle réponse aux personnes logées dans de trop grands ? A leur vœu d'un logement plus approprié ? Jouer sur l'intergénérationnalité dans de petits immeubles, question de la gestion des logements adaptés, du nombre d'EHPAD insuffisants.
- * Les seniors et la santé à investiguer.

« Vivre aux Vignes », intervention de Jean-Noël PERDRIX, président de l'association

Les Vignes est l'unique rescapé des domiciles collectifs créés depuis 1981. L'idée initiale était de laisser vieillir les personnes dans leur quartier, de ne pas les déplacer. Il s'agissait également de les maintenir, si possible dans leur habitat. Lors de la restauration de l'Abbaye, un travail avec l'office HLM a permis de réserver des logements en rez de chaussée aux personnes âgées. Une organisation entre les différents occupants avait été établie afin qu'il y ait en continu la présence de professionnels qui pouvaient intervenir en cas de besoin (ex : aide ménagère). A cette organisation était adjoint un petit foyer-restaurant. Pour la nuit et les week-ends, des étudiants infirmiers assuraient des gardes, ils étaient payés sur la base de forfaits de 104 heures de garde. Pour payer ces frais, le principe était que les occupants devaient payer le quart de leur revenu, le reste était couvert par des subventions.

Ce système a fonctionné pendant 10 ans, il y a eu 8 domiciles collectifs de ce type, à l'île verte, Teissière, l'Alliance... soit 82 appartements. 3 événements importants sont venus mettre un terme à ces expériences de prise en charge du maintien à domicile :

- * La loi sur les établissements spécialisés (que ces domiciles n'étaient pas) ;
- * Le vieillissement des personnes et l'augmentation de leurs besoins de prise en charge
- * Enfin, le droit du travail sur les tarifs de nuit des personnels de garde, plus la hausse des coûts de restauration ont entraîné des déficits énormes, le retrait de l'agrément CROS...

Aujourd'hui subsistent dans trois quartiers (Anatole France ; Abbaye, Teisseire) les Delphinelles qui sont de petits établissements pour personnes âgées dépendantes mais le seul véritable domicile collectif qui subsiste est « Les vignes ».

14 personnes vivent aux Vignes, sur 82 logements, Actis en réserve 2 par étage à ce public. La plupart sont des T2 de 56m² (420euros/mois), il y a également un T3 de 70 m² pour 3 colocataires et un studio réservé pour des locataires qui ponctuellement se trouvent plus en difficulté, à côté duquel se trouve le logement pour la garde. Cela permet aussi aux personnes de rester Aux Vignes jusqu'à la fin de leur vie.

Les personnes qui entrent aux Vignes sont de plus en plus âgées. L'accent est mis sur l'autonomie et la dignité des locataires, ce ne sont pas des pensionnaires, ils paient leur bail à Actis.

Les Vignes sont une alternative à l'établissement, les services sont co-animés par l'association « Vivre aux Vignes » et le CCAS. Le coût du service collectif est de 1000 euros par mois, certains des locataires bénéficient de l'APA. Le service collectif comprend la présence d'une auxiliaire de vie 24h/24h qui assure l'animation et les repas. Cela correspond à 3 postes, ce sont des contrats aidés. Les soignants et médecins sont ceux de la Ville de Grenoble. L'assistance d'une aide ménagère est laissée au souhait et à la charge de chacun.

Cette solution de maintien à domicile est une alternative au strict maintien chez soi, elle est moins onéreuse qu'une place en établissement pour personnes âgées. Elle reste néanmoins coûteuse notamment parce que le niveau moyen de dépendance est élevé.

C'est une convention « CCAS, DPA, Actis, Vivre aux vignes » prévoit le fonctionnement de la structure qui est régit par un comité de veille.

Discussion

- * Examiner si cette expérience est généralisable, peut-être en lien avec un établissement à proximité ce qui permettrait d'alléger le coût du service (ex Eybens).
- * Thème difficile à aborder car les jeunes retraités ne veulent pas se projeter et s'en saisir. Engager un travail de recherche sur la manière dont on peut envisager le vieillissement dans les années à venir. Recenser les expérimentations et les faire se croiser.
- * Réfléchir à la manière de mutualiser l'existant pour répondre à la pénurie (il manque 1000 places dans l'agglomération). Dans l'expérience des Vignes, les familles sont très impliquées. Il est important qu'une palette de choix soit offerte aux personnes
- * Suivre l'expérience inter-âge qui sera menée à proximité de la caserne de Bonne (15 logements réservés à des personnes âgées dans une opération de 80 logements).
- * Freins à l'accessibilité des bâtiments généralement invoqués : coût et esthétique
- * Les politiques publiques doivent s'impliquer par exemple au travers d'aides pour l'aménagement des accès.

Propositions pour la suite

- * Où en est le schéma gérontologie, quelles en sont les priorités, à quelles échéances ? L'analyser en partant des fiches actions
- * Visite des Vignes